



Centre Suisses-Immigrés

RAPPORT

D'ACTIVITÉ 2024

Permanence téléphonique au 027 323 12 16

Lundi-Mardi-Jeudi : 14h00 à 18h00

Mercredi : 17h00 à 20h00

info@csivs.ch

www.csivs.ch

Cours de français – Animations – Activités d'intégration

Rue du Pré-d'Amédée 8 (2^{ème} étage), 1950 Sion

TABLE DES MATIÈRES

03 MOT DE LA PRÉSIDENTE

04 PERMANENCE JURIDIQUE
ET SOCIALE

05 STATISTIQUES LEI ET
LAsi

06 ACTES DE LA
PERMANENCE

08 PROCÉDURES ÉTENDUES

09 ANIMATIONS EN LIEN
AVEC L'INTÉGRATION
DES MIGRANTS

11 LE PERSONNEL DU CSI

12 VIE ASSOCIATIVE DU CSI

15 FINANCES, COMPTES
ET BILAN

“

« Au-delà du bien faire et du mal faire existe un espace.
C'est là que je te rencontrerai. » *Djalâl ad-Dîn Rûmi*

”

MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2024 a confirmé l'intense activité développée au CSI. L'accompagnement des requérants d'asile attribués au canton du Valais dans le cadre des procédures étendues a fortement sollicité notre équipe juridique, tout comme les autres requêtes adressées à notre permanence juridique et sociale. Quant aux activités habituelles de l'intégration, détaillées dans le rapport, elles ont été très bien fréquentées, animées par de nombreuses et nombreux bénévoles et soutenues par le Programme d'intégration cantonal et communal. Outre les chiffres et statistiques présentés dans ce rapport, l'accueil et l'écoute restent notre préoccupation constante.

Deux événements particuliers ont marqué l'année 2024. Début juillet, toutes nos activités ont pu être regroupées grâce au déménagement de nos locaux au 2e étage du bâtiment des Ursulines à Sion. Réaménagés selon nos besoins, les lieux offrent des bureaux et salles de classes en nombre enfin suffisant et de manière pérenne. Puis le 22 novembre, nous avons célébré les 40 ans du CSI, en présence de plus de 160 personnes, membres, ami·es et partenaires. Une collaboration avec l'association Via Mulieris a permis de raconter l'histoire du Centre et l'engagement de ses pionnières.

L'association poursuit donc un travail de longue haleine. Sa volonté de faciliter la rencontre entre personnes suisses et immigrées, de défendre les droits et la dignité de celles et ceux qui cherchent refuge chez nous, requiert engagement et détermination.

Au nom du comité, je remercie chaleureusement toute l'équipe active au CSI qui met à disposition son énergie et ses compétences au service de cette tâche. Merci à nos partenaires institutionnels pour leur confiance et leur soutien financier. Et finalement, merci à vous, membres de l'association, de vous tenir à nos côtés.

MADELINE HEINIGER

Présidente de l'association

1. PERMANENCE JURIDIQUE ET SOCIALE

MOT DE L'ÉQUIPE DE COORDINATION, PAR JEANNE CARRUZZO

Depuis sa création, il y a quarante ans, le Centre Suisses-Immigrés s'est engagé à fournir une aide juridique essentielle aux migrants, contribuant à leur protection au sein de la société. À travers ses multiples actions, l'association a su évoluer et se structurer, se professionnalisant année après année pour répondre de manière toujours plus efficace aux défis juridiques auxquels sont confrontés les migrants.

En 2024, l'équipe de la permanence, purement féminine, s'est encore agrandie grâce à l'engagement de deux juristes, dont les spécificités amènent une expertise approfondie, notamment dans la lutte contre la traite des êtres humains et une connaissance de la langue et du droit turc. L'intégration de ces deux professionnelles enrichit notre capacité à offrir une assistance juridique spécialisée, répondant aux défis complexes auxquels font face nos bénéficiaires.

Grâce à une collaboration constante avec les partenaires cantonaux et les acteurs de la société civile, la permanence juridique et sociale s'évertue à élargir son champ d'action afin de répondre aux besoins spécifiques de ce public vulnérable. Cette dynamique de croissance et de professionnalisation témoigne de l'importance de l'accompagnement juridique dans le parcours des migrants et de l'engagement indéfectible de l'association à défendre leurs droits, dans un contexte légal en constante évolution.



STATISTIQUES LEI ET LAsi

La permanence juridique et sociale est composée de deux domaines : La représentation juridique dans les procédures d'asile étendues (p.8) et la permanence pour les situations concernant les questions autour de la Loi sur les Étrangers et l'Intégration (LEI), les Accords sur la libre circulation des personnes (ALCP) et la Loi sur l'asile (LAsi).



Hors procédures étendues, le nombre d'écritures et d'entretiens de la part de l'équipe de la permanence s'est révélé assez stable depuis 2022.

ORIGINE DES BÉNÉFICIAIRES DU DOMAINE DE L'ASILE

Afghanistan	162
Érythrée	68
Turquie	61
Syrie	27
Ukraine	25
Irak	20
Somalie	17
Éthiopie	17
Iran	15
Burundi	14
Autres pays d'Afrique	45
Divers autres pays	32
Pays d'Europe de l'Est	31
Afrique du Nord	9
Pays du Moyen Orient	4

ACCUEIL

Appels téléphoniques	2'636
Courriels	5'615

PERSONNES RELEVANT DE LA LEI

Bénéficiaires *	136
Écritures	247
Entretiens	194

*(Permis B, L, C, personnes sans papiers)

PERSONNES RELEVANT DE LA LAsi

Bénéficiaires *	547
Écritures	875
Entretiens	752

*(Permis B réfugié, F réfugié, F, N, S, personnes déboutées)

2. ACTES DE LA PERMANENCE

32

RECOURS AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF FÉDÉRAL (TAF)

En 2024 le CSI a soumis 32 recours au TAF, dont 23 contre des décisions d'asile négatives avec renvoi, 1 recours contre le refus d'un regroupement familial, 1 recours contre le refus d'une demande de réexamen simple, 1 recours contre une décision négative concernant une demande d'asile multiple et 6 recours en déni de justice.

Le TAF a rendu 12 décisions négatives, 6 classements et 5 décisions positives.

4

RECOURS AU CONSEIL D'ÉTAT

En 2024 le CSI a soumis 4 recours au Conseil d'État portant sur des révocations de permis B ou C avec des décisions de renvoi.

Le Conseil d'État a rendu 4 décisions négatives (qui ont fait sujet d'un recours auprès du Tribunal Cantonal), 1 décision de classement et 1 décision positive.

4

RECOURS AU TRIBUNAL CANTONAL

Les 4 recours qui ont été soumis en 2024 au Tribunal Cantonal du Valais portaient sur le renouvellement/révocation de permis B ou C avec des décisions de renvoi. 1 recours a été admis en 2024 et 1 rejeté en début 2025.

1 recours a été soumis en 2023 au Tribunal Cantonal du Canton de Fribourg (refus d'une demande de changement de canton) et a été admis par celui-ci en 2024.

140

DEMANDES DE CAS DE RIGUEUR SELON L'ART. 84 LEI

140 demandes de passage de permis F au permis B ont été traitées, dont 46 soumises en 2024 et 26 terminées en 2024, dont 18 acceptées.

65

DEMANDES DE CHANGEMENT DE CANTON

65 demandes ont été traitées, dont 39 soumises en 2024, 11 acceptées et 14 refusées.

63

DEMANDES DE REGROUPEMENT FAMILIAL

Dans le domaine de l'asile, 63 demandes ont été traitées, dont 37 soumises en 2024, 26 acceptées et 4 refusées.

Pour les personnes relevant de la LEI, 28 demandes ont été traitées, dont 11 soumises en 2024, 8 acceptées et 1 refusée.

21

DÉCISIONS DE RÉVOCATION DE PERMIS B/C

21 demandes ont été traitées, dont 13 nouvelles demandes en 2024, 7 acceptées et 8 refusées. Ce sont des révocations ou des refus de renouvellement de permis de personnes provenant de l'UE/AELE ou de pays tiers.

7

DEMANDES DE CAS DE RIGUEUR SELON ART 14, AL 2 LA^{SI}

7 demandes ont été traitées, dont aucune soumise en 2024 et une seule acceptée.

C'est une demande de cas de rigueur en faveur des personnes qui ont obtenu une décision d'asile négative, sans possibilité de recours. C'est extrêmement difficile de remplir les critères (intégration poussée, autonomie financière et pas de possibilité de retour au pays d'origine).

De manière générale en Suisse, la reconnaissance d'un cas de rigueur n'est pas couramment approuvée par le SEM, mais c'est souvent la seule possibilité de régularisation du séjour pour les personnes déboutées et installées en Suisse depuis de nombreuses années.

47

DEMANDES D'ASILE NOUVELLES OU MULTIPLES

47 demandes ont été traitées, dont 21 soumises en 2024, 14 acceptées et 5 refusées.

3. PROCÉDURES ÉTENDUES



Lorsqu'une demande d'asile ne peut être traitée au sein des Centres fédéraux dans les 140 jours prévus par la LAsi, les requérants d'asile sont attribués aux cantons, où la procédure de 1^{er} instance sera poursuivie. En 2019, le SEM a désigné le CSI comme Bureau de conseil juridique pour assurer la représentation juridique durant la procédure d'asile des requérants d'asile attribués au canton du Valais.

L'activité du CSI dans le cadre des procédures étendues a connu une forte progression en 2024.

	2022	2023	2024
DOSSIERS NOUVELLES PE	212	320	580
DECISIONS DU SEM	102	134	264
AUDITIONS COMPLÉMENTAIRES	33	55	84
DROIT D'ÊTRE ENTENDU	25	40	55

Sur les 580 demandes qui ont fait l'objet d'un traitement, 371 ont été ouvertes en 2024 et 27 ont été classées.

LES DÉCISIONS QUE LE SEM A PRISES EN 2024 SONT LES SUIVANTES :

56 octrois du statut de réfugié, permis B

Pays représentés : Turquie 27, Afghanistan 16, Colombie 2, Érythrée 2, Syrie 2, Bélarus, Burundi, Congo Brazzaville, Éthiopie, Irak, Iran, Somalie.

64 admissions provisoires, permis F

Pays représentés : Afghanistan 43, Côte d'Ivoire 4, Somalie 4, Syrie 3, Soudan du Sud 2, Turquie 2, Burundi, Congo Kinshasa, Maroc, Mauritanie, Palestine, Tunisie.

117 refus du droit d'asile

Pays représentés : Turquie 64, Burundi 14, Guinée 8, Côte d'Ivoire 5, Colombie 3, Irak 3, Tunisie 3, Iran 2, Sénégal 2, Algérie, Angola, Brésil, Géorgie, Ghana, Kosovo, Libéria, Mali, Maroc, Nigéria, Pakistan, Sierra Leone, Sri Lanka.

4. ANIMATIONS EN LIEN

AVEC L'INTÉGRATION DES MIGRANTS



Le domaine de l'intégration concerne l'organisation des cours de français, l'Accompagnement Mère-Enfant (AME) qui fait le lien entre les parents des familles migrantes et l'école, et le groupe de parole pour les femmes « Viens Parler Français ». La coordination de l'intégration est assurée par **Estelle Konté** depuis le 1^{er} octobre 2024, suite au départ de **Christine Reynard** qui a pris sa retraite.

COURS DE FRANÇAIS

En 2024, le CSI a proposé 46 h. de cours / semaine aux migrants résidant à Sion et dans la région.

Les cours ont été dispensés par une vingtaine de formatrices et formateurs, pour des cours du niveau débutant, A1.1 au cours niveau Avancé, B1.

Quelques infos sur les bénéficiaires :

- Adultes migrants résidant à Sion (157 inscriptions)
- Cours mixtes, 111 femmes et 46 hommes
- Entre 20 et 60 ans
- 50 nationalités différentes, dont 60 bénéficiaires venant d'Europe
- Un peu plus de la moitié bénéficiant d'un permis B, C ou Suisse

Ces cours s'adressent aux migrants qui ne peuvent pas s'inscrire à des cours payants, pour des raisons financières ou à des cours dont le rythme et les méthodes d'apprentissage sont peu adaptés.

Exceptionnellement, quelques migrants résidant dans les environs de Sion y participent, si les horaires ou les niveaux proposés dans leur commune ne conviennent pas.

Nous avons une liste d'attente et nous avons pu proposer un nouveau cours de niveau débutant à partir de janvier, à raison de 2 x 1,5h par semaine.

Rencontres des formatrices et formateurs

- Février 2024 : échange de pratique (entre autres, utilisation de supports FIDE)
- 28 mars 2024 : méthode FIDE, préparation aux tests oraux qui se sont déroulés en juin au CSI
- Juin 2024 : bilan sur l'année scolaire 2023-2024
- 28 août 2024 : rencontre de coordination des niveaux avancés
- 10 octobre 2024 : formation sur l'utilisation des nouveaux tableaux interactifs.



Formateurs-trices pour l'année 2024 : Christiane Antille, Geneviève Baden, Jacob Baden, Kathy Balet, Narcisse Beney, Marianne Christen, Claudine Fahrni, Marie-Hélène Gonnet, Danièle Grandjean, Geneviève Haenni, Jérôme Hugentobler, Estelle Konté, Olivier Maye, Ibrahim Moumouni, Christine Reynard, Anne-Catherine Richoz, Mireille Rywalski, Françoise Torrent, Christine Zermatten, Anny Zorzy.

ACCOMPAGNEMENT MÈRE-ENFANT



Nombre de familles suivies en 2024 par des bénévoles au sein des communes valaisannes :

- 5 familles à Sion
- 9 familles (11 enfants) à St-Maurice, Dorénaz, Collonges
- 2 familles à Conthey
- 5 familles à Fully
- 2 familles à Collombey-Muraz (communes du Haut-Lac)

Coordinatrices du projet :

Karin Marx, responsable des élèves allophones pour Sion
et **Christine Reynard** (puis **Estelle Konté** dès octobre 2024).

Coordinatrices régionales :

- Christine Reynard (Sion)
- Réjane Cuennet (Fully)
- Izabella Mabillard (Collombey-Muraz)
- Audrey Maret (St-Maurice)
- Béatrice Roh (Conthey)

VIENS PARLER FRANÇAIS

Ce projet réunit des femmes migrantes de tout âge et venant de tous les horizons afin de pratiquer la langue française en compagnie de femmes valaisannes, bénévoles. Le but est de faciliter leur intégration.

Les rencontres ont lieu chaque mercredi matin, au Centre Suisses-Immigrés, durant une heure et demie. Cette activité offre une opportunité d'échanges entre femmes d'origines diverses, en créant des liens d'amitié et en partageant des activités de découvertes du canton. Les migrantes qui participent à ces séances ne possèdent pas toutes le même niveau d'expression, mais l'écoute est toujours très respectueuse. Les animations sont diverses et répondent aux demandes des participantes ou aux propositions des animatrices.

Durant l'année 2024, 33 séances ont eu lieu. Le groupe réunissait entre 5 et 10 participantes, parmi 12 nationalités différentes.

Rencontres avec :

- Marie-Hélène Perruchoud, coiffeuse et artiste (musique, couture, dessin, découpage) qui propose une activité manuelle aux participantes.
- Isabelle Zeltner-Salamin, artiste visuelle qui présente son parcours professionnel et ses réalisations artistiques.
- Romaine Derivaz, monitrice d'aquagym et de gymnastique douce entre Sierre et Sion.
- 15 mai 2024 : visite de la vieille ville de Sion avec une conteuse.

Comme chaque année, afin de laisser une trace écrite des moments passés ensemble, les femmes ont rédigé un journal, « Traces » qui relate leurs rencontres de l'année 2024.

Animatrices pour 2024 :

Gaby Glassey, Hélène Schwartz, Sonia Z'Graggen, Marie-Paule Zufferey

Coordination : Christiane Antille et Marie-Paule Zufferey

5. LE PERSONNEL DU CSI

En 2024, le personnel rémunéré a suivi les fluctuations suivantes :

Permanence et accueil : Au 1^{er} janvier, 7 personnes étaient en activité à temps partiel. En cours d'année, une personne a quitté le CSI. Une personne a été engagée en CDD de mars à novembre et deux personnes ont été engagées en octobre et en décembre. Un congé sabbatique de 3 mois a été accordé pour une personne après 8 ans d'engagement au CSI. Au 31.12.2024, 8 personnes étaient actives, pour 5.6 EPT. Une stagiaire de la filière Travail social de la HES-SO Valais a été suivie sur 7 mois, à 50%.

Intégration : La coordinatrice des activités d'intégration a pris sa retraite fin septembre et a été remplacée par une personne à 50%.

Une responsable finances-RH-administration a été engagée au 1^{er} septembre à 100%.

Au 31.12.2024 le CSI pouvait compter sur la force de 10 personnes pour 7.1 EPT.

FORMATION

Diverses formations ont été suivies par le personnel de la permanence :

- Séminaire LAVI « Femmes étrangères victimes de violences conjugales - autorisation de séjour »
- Supervision d'équipe par AT-LIER
- CAS Procédure d'asile 2024-2025 (pour deux collaboratrices)
- Formation ISTOS par une psychologue spécialiste en psychothérapie
- Cours Outlook
- Formation juridique par un avocat

MERCI AUX BÉNÉVOLES

C'est grâce à l'engagement de nombreuses et nombreux bénévoles que le CSI peut offrir gratuitement ou pour une finance d'inscription modique les activités liées à l'intégration. Quant à la permanence, elle bénéficie d'un appui juridique bénévole fort apprécié. Que ces personnes se voient ici chaleureusement remerciées.

MERCI AUX INTERPRÈTES

Sans elles, sans eux, une grande partie des entretiens ne pourraient pas avoir lieu. Leur rôle est essentiel, leur compréhension non seulement des mots mais également du vécu partagé par les migrants apporte une dimension irremplaçable.

Au cours de l'année 2024, le fonctionnement de la permanence et la coordination de l'intégration ont été assumés par : Fatma Aydin, Tara Balet, Lauren Barras, Yasmin Cardoso, Jeanne Carruzzo, Chloé Dubuis, Maria Garrido, Mélina Grichting, Estelle Konté, Kerstin Lötscher, Mireille Nicolin, Alexia Rey, Christine Reynard, Zikreta Ukic.

6. VIE ASSOCIATIVE DU CSI



Nouveaux locaux du CSI à la Rue du Pré-d'Amédée 8 depuis 2024

COMITÉ

Le comité, bénévole, s'est réuni lors de 7 séances ordinaires au cours de l'année 2024. Il s'est préoccupé d'assurer les ressources financières de l'association, notamment en rapport avec les besoins en personnel supplémentaire. En effet, l'augmentation de la charge de travail pour la permanence et le développement de l'association ont nécessité l'engagement de juristes supplémentaires et d'une personne en charge de la gestion et des ressources humaines.

Le développement organisationnel du CSI, dont la clarification des tâches et des rôles, a été suivi par un petit groupe de travail représentant l'équipe et le comité, dans la continuité des changements entrepris en 2023. La gouvernance opérationnelle du CSI a été confiée à un groupe de coordination représentant les divers secteurs d'activité : Jeanne Carruzzo, Kerstin Lötscher, Zikreta Ukic, Estelle Konté et Mireille Nicolin.

Les membres du comité se sont également investis, hors séances, dans les activités suivantes : développement des bases de données, transmission au personnel dans les domaines gestion et informatique, gestion des locaux et déménagement, organisation du jubilé des 40 ans, journal et communication, cours de français, questions politiques autour de la migration et représentation du CSI dans diverses rencontres de réseau.

Présidente : Madeline Heiniger. Membres : Bastian Collet, Bernard Gabioud, Marie-Hélène Gonnet, Geneviève Levine-Cuennet, Amel Mahfoudh, Aurélie Pont.

Voix consultatives selon besoin : les membres du groupe de coordination.

40^E ANNIVERSAIRE DU CSI

L'association du CSI ayant été constituée en 1984, nous avons souhaité jeter un regard sur son histoire et mettre en lumière l'engagement des personnes qui l'ont fait vivre. Une collaboration avec l'association Via Mulieris a donc permis la rédaction d'un livre, *LA TRAVERSÉE EN SOLIDAIRE. Les 40 ans du Centre Suisses-Immigrés*, de Véronique Borgeat-Pignat, Aline Mabillard et Geneviève Levine-Cuennet; la réalisation d'un film par Antoine Cretton avec le portrait des pionnières; la présentation d'une exposition avec le récit de personnes migrantes par des étudiant·es HES-SO Valais-Wallis.

Un petit groupe de travail composé de Philippe Curdy, Madeline Heiniger, Geneviève Levine-Cuennet et Amel Mahfoudh a pris en charge la recherche de fonds pour financer ces productions et l'organisation des festivités du 22 novembre 2024 dans les locaux de l'OSEO.



Les pionnières du CSI, de g. à d. : Nicole Michel, Sonia Z'Graggen, Christiane Antille et Françoise Jacquemettaz

PHOTO Sabine Papilloud, Le Nouvelliste du 7 décembre 2024



Le livre est disponible en librairie et sur demande au CSI.

Il contient un QRcode d'accès au film *Et des hommes sont venus*.

COMPTE ANNIVERSAIRE DU CSI	DÉBIT	CRÉDIT
Contribution de la Fondation Francesca Ferrante		7'000.00
Contribution de la Ville de Sion		3'000.00
Contribution de la Loterie Romande		12'000.00
Contribution de la Fondation Gianadda		2'000.00
Contribution du CSI		22'430.60
Autres recettes		195.00
Exposition	1'015.55	
Tournage film	20'000.00	
Conception et impression livre	18'018.25	
Fête 40 ^e et autres frais	7'591.80	
Total final	46 625,60	46 625,60

RENCONTRES DE RÉSEAU

Le CSI participe aux réunions de réseau suivantes:

- La Commission consultative de l'intégration de la Ville de Sion : coordination des activités d'intégration.
- REDIDA, Rencontres d'ici et d'ailleurs : organisation d'événements culturels à Sion.
- La COPERA : Conférence romande des collaborateurs·trices de Permanences juridiques et sociales pour Requérant·es d'asile.
- La PLAIDE : Plateforme intercantonale des spécialistes en droit des étrangers·ères.
- L'ODAE : comité romand de l'Observatoire du Droit d'Asile et des Etrangers, avec présentation de l'exposition « Age et migration » en divers lieux du Valais.
- Justice solidaire Valais : association favorisant l'accès à la justice pour les personnes les plus démunies du canton.
- Intervention lors de la projection du film LETTRES OUVERTES de Katharine Dominici par l'association-Pluri'Elles
- Sion Solidaire, qui met en réseau les offres socio-caritatives de Sion.
- Présence aux 30 ans de l'OSEO à Sion et échanges quant aux offres de formation.

JOURNAL DU CSI

En 2024, une lettre de nouvelles a remplacé le numéro habituel du mois de juin, afin d'annoncer la prochaine fête des 40 ans du CSI et notre déménagement, tout en nous permettant de focaliser notre énergie sur ces deux projets.

« UNE JOURNÉE AU PRÉ-D'AMÉDÉE » (hiver 2024-2025) : Sous ce titre, le numéro 33 de notre journal présente au quotidien le travail des collaboratrices du CSI, que ce soit dans le conseil juridique ou dans les activités d'intégration. Quelques photos illustrent également le jubilé fêté en novembre.

L'équipe de rédaction, bénévole, se compose de Aurélie Pont, Orphée Mouthuy et Madeline Heiniger. Nous adressons nos vifs remerciements à Marie-Paule Zufferey qui a assuré bénévolement la mise en page de notre journal depuis sa création en 2008 jusqu'à cette année.

7. FINANCES, COMPTES ET BILAN

Les recettes de l'Association proviennent de subventions fédérales, cantonales et communales, ainsi que des dons et des cotisations de ses membres et sympathisants.

Deux événements significatifs ont marqué l'année 2024 :

1. Un mandat de prestations a été signé avec l'Office de l'asile du canton du Valais, qui a permis de faire face à une augmentation substantielle du personnel salarié, nécessaire pour traiter un nombre croissant de demandes du secteur de l'asile.
2. Le Secrétariat d'État aux Migrations, avec lequel notre association a un contrat de prestations depuis 2019, nous a versé un arriéré de CHF 85'560. Ce versement inattendu a permis la création d'une nouvelle réserve de CHF 80'000, destinée à compenser les fluctuations du nombre de forfaits liés aux procédures étendues.

Nos comptes sont contrôlés par les vérificateurs nommés par l'Assemblée générale, Jean-Yves Riand et Sami Edi Belhadj-Kacem, que nous remercions pour leur travail et leurs conseils.

L'EXERCICE 2024 SE SOLDE PAR UN RÉSULTAT NÉGATIF DE CHF 2'839.12

COMPTES 2024

	2024	2023
RECETTES		
Cotisations	13'870	12'390
Dons	20'697	26'164
Programme d'intégration - Canton	80'954	69'439
Programme d'intégration - Sion	35'290	29'700
Subventions forfaitaires	50'000	56'300
Subventions Office de l'Asile	354'248	268'088
Représentation juridique SEM	365'501	245'618
Contributions RA & Dépens TAF	8'275	6'125
Inscriptions cours français	6'465	6'000
Recettes 40 ^e anniversaire	46'626	
TOTAL DES RECETTES	981'926	719'824
CHARGES		
Charges de personnel	659'035	547'219
Salaires	520'319	423'346
Défraiement cours de français	45'268	45'247
Charges de l'employeur	93'448	78'626
Frais généraux	245'730	126'210
Charges locatives	67'241	51'035
Matériel, mobilier, déménagement	50'406	6'148
Frais de déplacement	12'397	8'549
Formation juridique et sociale	9'418	5'979
Frais d'interprétariat - PE	14'964	
Frais d'envoi postal, téléphone et internet	12'578	10'754
Matériel informatique et téléphonique	15'328	28'168
Animation, repas et cadeaux	5'835	9'693
Frais d'organisation et divers	10'937	5'885
Frais 40 ^e anniversaire	46'626	
TOTAL DES CHARGES	904'765	673'429
ATTRIBUTION AUX RÉSERVES	80'000	40'000
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE, PERTE (-)	-2'839	6'396

BILAN 2024



	31.12.2024	31.12.2023
ACTIFS		
Caisse		55.70
Compte postal	569'498.39	452'312.65
Compte bancaire	28'899.75	17'456.82
Dépôt de garantie		11'402.38
Débiteurs	91'308.95	152'699.50
TOTAL DES ACTIFS	689'707.09	633'927.05
PASSIFS		
Créanciers	82'920.26	81'870.50
Réserves libres	207'569.40	170'000.00
Fonds de solidarité	35'894.88	35'894.88
Provision nouveaux locaux		20'000.00
Provision fluctuations asile	110'000.00	110'000.00
Provision fluctuations PE	80'000.00	
Provision 40 ^e anniversaire		40'000.00
Capital propre	176'161.67	169'765.91
Bénéfice / déficit (+ / -)	-2'839.12	6'395.76
TOTAL DES PASSIFS	689 707,09	633'927.05
Sion, 20 mars 2025		
Bernard Gabioud, Trésorier		



Rapport des vérificateurs pour l'exercice 2024

Le 20 mars 2025, les soussignés Jean-Yves Riand et Samy Kacem ont procédé à la vérification des comptes du Centre Suisses-Immigrés pour l'exercice 2024.

Nous avons vérifié par sondages les écritures du Bilan et du Compte d'exploitation. Nous avons également effectué des pointages d'écritures en nous basant sur les pièces justificatives. Tout a été trouvé en ordre et bien classé.

Les données des comptes en annexe ressortent de la comptabilité correctement tenue.

L'exercice 2024 présente une perte de **CHF 2'839.12**

Les fonds propres s'élèvent au 31.12.2024 à **CHF 173'322.55**

Sur la base de nos contrôles et des explications données, nous proposons à l'assemblée générale de leur donner décharge ainsi qu'aux vérificateurs de comptes et aux membres du comité.

D'autre part, nous tenons à féliciter chaleureusement les responsables de la comptabilité pour leur excellent travail.

Samy Kacem

Jean-Yves Riand

Sion, le 20.03.2025



AVEC LA CONTRIBUTION DE

VIA
★ ★ ★
Mulieris

MERCI

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



SION
CAPITALE
SUISSE
DES ALPES



La Fondation a pour but l'aide aux enfants
nécessiteux et aux mères en détresse

FONDATION
LÉONARD GIANADDA
MÉCÉNAT



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement EJPD
Département fédéral de justice et police DFJP
Dipartimento federale di giustizia e polizia DFGP
Staatssekretariat für Migration SEM
Secrétariat d'Etat aux migrations SEM
Segreteria di Stato della migrazione SEM



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**



SION **CAPITALE
SUISSE
DES ALPES**



**VILLE DE
MARTIGNY**

MERCI

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui, grâce à leur soutien, nous ont permis de poursuivre notre travail en 2025.

IMPRESSUM

Imprimé en avril 2025

Impression : Centre d'Impression Commerciale, Martigny

Graphisme : Julien Valentini, Sierre

ic
**imprimerie
cic**